

Québec



Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Environnement
 et de la Lutte contre les changements climatiques

Québec, le 17 juin 2020

Monsieur Philippe Bourke
 Président
 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
 140, Grande Allée Est, 6^e étage, bureau 650
 Québec (Québec) G1R 5N6

Monsieur le Président,

Je vous informe que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a récemment jugé recevable l'étude d'impact concernant le projet de mine de fer du lac Bloom - Augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et stériles miniers sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Caniapiscau par Minerai de fer Québec. Conformément aux dispositions de l'article 31.3.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q2), cette étude a été rendue publique sur le Registre des évaluations environnementales.

De plus, je vous informe que, suivant le deuxième paragraphe du premier alinéa de l'article 291 de la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert, l'étape d'information et de consultation publiques est réalisée suivant le Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, tel qu'il se lisait avant le 23 mars 2018, puisque j'ai reçu de l'initiateur de projet son étude d'impact sur l'environnement le 28 février 2014. Les nouvelles dispositions des deuxième et troisième alinéas de l'article 31.3.5 de la Loi sur la qualité de l'environnement s'appliquent cependant à cette étape qui commencera le 9 juillet 2020.

Je demande donc au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de préparer le dossier aux fins de consultation par le public, comme prévu aux articles 11 et 12 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, tel qu'il se lisait avant le 23 mars 2018.

...2

Cabinet de Québec
 Édifice Marie-Guyart
 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
 Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3911
 Télécopieur : 418 643-4143
 Courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca
 Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
 141, avenue du Président-Kennedy, 8^e étage
 Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 864-8500
 Télécopieur : 514 864-8503

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, j'invite le BAPE à mettre en œuvre les adaptations qu'il juge nécessaires à ses pratiques pour cette étape afin de respecter ces mesures.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



BENOIT CHARETTE